

*Questions orales***LE CODE CANADIEN DU TRAVAIL**

LA PRÉSENTATION D'UNE MESURE MODIFICATIVE

L'hon. Bill Jarvis (Perth): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre du Travail et découle de celle qu'a posée le député de Churchill. Puisque le ministre a dit que des modifications au Code canadien du travail, qu'il nous promet depuis longtemps, seront présentées d'ici quelques semaines, puis-je en conclure que le projet de loi recevra la première lecture avant le congé de Pâques?

[Français]

L'hon. André Ouellet (ministre du Travail): Monsieur le Président, je ne peux pas donner cette garantie. Si ce n'est pas avant l'ajournement de Pâques, j'espère que ce sera peu de temps après.

* * *

[Traduction]

LA CONSOMMATION ET LES CORPORATIONS

LE PRIX DE L'ESSENCE DANS LA RÉGION D'OTTAWA-CARLETON

M. Bill Domm (Peterborough): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Consommation et des Corporations. Le service Broadcast News nous apprenait en mars que, selon la National Automotive Trade Association, qui représente 5,000 propriétaires de stations-service, les conducteurs d'automobiles du Canada payent 6c. le litre ou 27c. le gallon de trop pour l'essence.

Ma question aujourd'hui découle du fait qu'à mon avis, les habitants de la région d'Ottawa-Carleton se font voler sur le prix de l'essence. Le ministre peut-il nous dire pourquoi l'essence dans cette région coûte de 47 à 51c. le litre tandis qu'elle coûte aussi peu que 29c. le litre à Toronto, à Hamilton et à Peterborough? Les coalitions s'arrangent-elles pour garder les prix dans la région à un niveau élevé pour qu'ils se rapprochent davantage du prix gonflé de l'essence au Québec?

L'hon. Judy Erola (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur le Président, le député vient de porter une accusation bien outrageante. J'ai cependant l'habitude de l'entendre proférer de telles choses. Je lui ai répété à maintes reprises que l'on examinait très attentivement la question du prix de l'essence dans le cadre de l'enquête sur le pétrole. Je regrette beaucoup que l'enquête mette tellement de temps à aboutir, mais le député doit reconnaître que cette question est fort complexe. Une fois que l'enquête sera terminée, des recommandations seront formulées et nous verrons ce que nous aurons à faire.

M. Domm: Ceux qui achètent de l'essence ne sont pas aussi patients que le ministre, qui peut attendre huit ans avant que la Commission des prix ne dépose son rapport.

LE PRIX DEMANDÉ AUX DÉTAILLANTS PAR PETRO-CANADA

M. Bill Domm (Peterborough): Ma question supplémentaire est la suivante: Puisque Petro-Canada vend de l'essence à ses concessionnaires à des prix aussi bas que 29c. le litre, pourquoi

la vend-elle 40c. le litre aux marchands indépendants de Peterborough?

L'hon. Judy Erola (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur le Président, le député devrait poser cette question au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Je lui répète que je compte déposer une nouvelle mesure sur la concurrence cet après-midi et que j'espère qu'il l'appuiera. Cette mesure fera beaucoup pour s'attaquer à certains des problèmes qu'il a mentionnés.

* * *

LA LOI SUR LE TRANSPORT DU GRAIN DE L'OUEST

LA NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ CHARGÉ D'EXAMINER LES QUESTIONS RELATIVES AUX VERSEMENTS

L'hon. Don Mazankowski (Végréville): Monsieur le Président, j'aurais une question à poser au ministre de l'Agriculture en sa qualité de ministre des Transports suppléant. Le ministre se souviendra, j'en suis certain, qu'aux termes la loi C-155, le gouverneur en conseil avait jusqu'au 1^{er} avril 1984 pour désigner un comité de trois à cinq membres pour examiner tout ce qui se rapportait aux modalités des versements accordés en vertu de la loi. Après vérification ce matin auprès du cabinet du ministre des Transports, je sais qu'il n'y a pas encore eu d'annonce à ce sujet. Pourquoi l'annonce n'a-t-elle pas été faite et quand se décidera-t-on à annoncer la nomination des membres du comité?

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur le Président, je ne suis pas en mesure de préciser pourquoi l'annonce n'a pas encore été faite. Je sais cependant qu'il y a eu échange de points de vue au sujet des nominations et, en conséquence, elles devraient être annoncées sous peu.

LES DISPOSITIONS DE LA LOI

L'hon. Don Mazankowski (Végréville): Monsieur le Président, de toute évidence, on n'a pas respecté les prescriptions de la loi. Le ministre voudrait-il en tenir compte et en saisir son collègue, voire même le premier ministre en personne?

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur le Président, je prends note de la question du député et j'en parlerai à mon collègue.

* * *

LE COMMERCE INTERNATIONAL

L'IMPORTATION ÉVENTUELLE D'UN PROJET PROVENANT D'UNE USINE DÉMÉNAGÉE AU MEXIQUE

M. Ian Deans (Hamilton Mountain): Monsieur le Président, je voudrais poser une question au ministre du Commerce international. Pourrait-il faire examiner les circonstances dans lesquelles la société Allen Industries a décidé de fermer son usine à Stoney Creek, en Ontario, et d'en ouvrir une autre qui fabriquera un produit semblable, voire identique, au Mexique? Peut-il tâcher de découvrir si la société compte exporter ce produit du Mexique au Canada et, le cas échéant, fera-t-il le nécessaire pour éviter pareille chose?